

Utilisation de photos de votre enfant par la cantine scolaire de Thilouze

Dans le cadre du fonctionnement de la cantine scolaire, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants qui mangent à la cantine (pour un affichage dans la cantine, sur le cantine infos, pour une publication dans le Thilouze info et/ou actu (exceptionnel), pour un marquage du meuble à serviettes pour les plus jeunes.)

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés

.....

Responsables légaux de(s) l'enfant(s) :

.....

.....
Nous autorisons / nous n'autorisons pas*

Les membres du bureau de la cantine scolaire de Thilouze à utiliser, dans le cadre de l'activité de la cantine, des photos de notre enfant prises au cours des repas.

* barrer la mention inutile

A, le

signature des représentants légaux :